



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER**



**Compte rendu de la séance de la commission de  
la recherche du 8 décembre 2022**

**Commission de la recherche du conseil académique  
du 19 janvier 2023  
Délibération 2023/01/CR-001**

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;*

**Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent le compte rendu  
de la commission de la recherche du 8 décembre 2022.**

Toulouse, le 20 janvier 2023

**Le Président,**

**Jean-Marc BROTO**



Nombre de membres : 40  
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21  
Nombre de voix défavorable : 0  
Nombre d'abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

Approuvé en CR du 19-01-2023

**COMMISSION DE LA RECHERCHE**  
**Compte rendu synthétique de la séance**  
**du 8 décembre 2022**

**Etaient présents :**

**MMES** Isabelle Berry, Valérie Chavagnac, Nadia Chouini-Lalanne, Karine Groenen Serrano, Marie-Pierre Gratacap, Isabelle Arthus, Monica Alaez-Galan, Tamara Azaiez-Bontemps, Honora Labrana, Adèle Georgeot

**MM.** Jean-Pierre Jessel, David Labat, Christophe Mingotaud, Pierre Payoux, Robin Baurès, Fabrice Dumas, Anthony Lamarié, Nicolas Renon, Cédric Trupin, Brice Charleux

**Etaient représentés :**

M. Nicolas Destainville par Mme Nadia Chouini-Lalanne, M. Jean-Emmanuel Sarry par Mme Isabelle Berry, M. Bruno Ségui par M. Anthony Lemarié, M. Thomas Carle par Mme Isabelle Arthus, Mme Patricia Bordais par Mme Tamara Azaiez-Bontemps

**Assistaient à la séance :**

M. Patrice Bacchin, représentant le directeur de la FSI ; Mme Catherine Nabet, représentant le doyen de la faculté de santé ; M. Éric Rémy, responsable du directoire ACTIHS ; Mme Isabelle Berry au titre de VP déléguée aux interfaces et interdisciplinarité pour la recherche

**ORDRE DU JOUR**

Informations générales

- Point 1 : Compte rendu de la CR du 10 novembre 2022 pour approbation.
- Point 2 : Présentation du bilan annuel des vice-présidents et chargés de mission Georges Zissis, Fabrice Gamboa et Pierre Gourdy (information)
- Point 3 : Présentation d'une structure de recherche Institut de pharmacologie et biologie structurale (IPBS) Olivier Neyrolles (information)
- Point 4 : Changement appellation du Laboratoire gouvernance et contrôle organisationnel (LGCO) qui devient le laboratoire de gestion et des transitions organisationnelles (LGTO) Éric Rémy (délibération)
- Point 5 : Proposition d'ajout de spécialité de doctorat ou d'un label : « Cancer, Aging and Rejuvenation graduate school » pour les écoles doctorales BSB, GEETS, MITT (délibération)
- Point 6 : Demande de soutien financier de la direction de la communication UT3 pour une nouvelle édition de « Sciences en bulles » Marie Lemaire et Valentin Euvrard (délibération)

## Informations générales

□ **J.-P. Jessel** revient sur le plan de sobriété énergétique de l'établissement. Un recensement a été fait concernant les équipements sensibles et énergivores dans les laboratoires, afin de trouver des solutions technologiques en cas de coupure d'électricité et des pratiques qui permettront de diminuer la consommation électrique.

Les directeurs, les directeurs des laboratoires, les assistants de prévention dans les laboratoires, et les personnels en charge des équipements travaillent en collaboration avec la DSL.

Ce plan de sobriété doit s'exécuter sur les deux années à venir. **J.-P. Jessel** informera la commission de la recherche de l'avancée des mesures prises.

### Point 1 – Approbation du compte rendu de la commission de la recherche du 15 septembre 2022

**J.-P. Jessel** soumet au vote le compte rendu de la séance de la commission de la recherche du 10 novembre 2022.

**Les conseillers approuvent le compte rendu de la commission de la recherche du 10 novembre 2022 à l'unanimité par 26 voix « pour ».**

### Point 2 – Présentation du bilan annuel des vice-présidents et chargés de mission : Georges Zissis, Fabrice Gamboa et Pierre Gourdy (information)

➤ **G. Zissis, vice-président délégué aux projets européens et internationaux.**

**G. Zissis** fait un rappel des objectifs stratégiques fixés en début de son mandat et énumère les projets initiés et leur suivi.

Il indique qu'en collaboration avec F. Gamboa qui est en charge de la partie mobilité sur les projets internationaux, une base de données des actions a été créée afin d'avoir une visibilité en temps réel sur les activités.

Il mentionne deux appels à projet lancés à l'international, gérés par le service des relations internationales de l'UT3, pour des bourses de mobilité doctorales d'une part, et pour des contrats doctoraux internationaux d'autre part.

Il indique également les actions mises en place à destination des potentiels porteurs de projets à l'international (événements et collection de documents pour l'aide à la mise en place de projets) et celles menées à destination des porteurs de projets (dynamique mise en place pour créer des synergies).

Il évoque enfin la perte de vitesse pour les cotutelles de thèses à l'UT3 devant la complexité des procédures. Un travail est en cours avec la collaboration de la DAJI pour simplifier les démarches.

Diaporama de présentation accessible via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-2-presentation-vpd-g-zissis\\_1673356696075-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-2-presentation-vpd-g-zissis_1673356696075-pptx)

**F. Dumas** demande ce qui est envisagé pour inciter les partenaires avec lesquels UT3 souhaite engager de forts partenariats.

**G. Zissis** explique que le financement doctoral et la mobilité peuvent être ciblés en priorité vers ces partenaires. Une estimation sera faite sur les projets spécifiques à UT3 pour établir ces collaborations.

**K. Groenen Serrano** est satisfaite d'apprendre la simplification des procédures relatives aux cotutelles de thèses.

Elle revient sur la politique de la Région au niveau des pays prioritaires, et s'étonne que le Maghreb n'en fasse pas partie.

**G. Zissis** précise qu'il existe déjà d'importantes relations avec les pays du Maghreb ainsi qu'avec l'Europe, que l'université souhaite poursuivre. Cependant, l'établissement souhaite également développer de plus fortes relations avec les pays ciblés prioritaires dans le diaporama, sans pour autant négliger l'Europe et les pays du Maghreb.

**K. Groenen Serrano** souhaite connaître le nombre de personnels administratifs en soutien à la gestion de ces actions.

**G. Zissis** répond qu'ils sont au nombre de 6 sur le volet « contrats européens et internationaux » comprenant des CDD sur ressources propres, une fonctionnaire et un CDI.

**F. Dumas** anciennement vice-président délégué sur ces actions, se rappelle d'un problème rencontré lorsque des personnes étaient recrutées en CDD pour la durée d'un contrat (3 ans). En effet, au terme de cette période, un gros travail de justification était à produire alors qu'il n'y avait plus le personnel qui avait suivi le contrat pour le gérer. Il se demande si une solution a été trouvée sur ce point.

**G. Zissis** précise qu'il est actuellement prévu dans le recrutement une prolongation de 3 mois pour que la personne puisse faire ce travail de justification.

**F. Dumas** en déduit donc que les fonds sont à présent suffisants pour permettre de couvrir cette période complémentaire.

**P. Bacchin** trouve la carte des collaborations ciblées prioritaires très intéressante. Il serait, selon lui, intéressant d'établir une même carte pour les collaborations en cours, de façon à mieux visualiser vers où les relations restent à développer.

**G. Zissis** approuve mais explique qu'ils n'ont pas la visibilité sur toutes les actions pour pouvoir établir cette carte. En effet certains accords ne passent plus par les relations internationales de l'UT3.

#### ➤ **Fabrice Gamboa, vice-président délégué aux relations internationales et mobilités**

**Fabrice Gamboa** explique que ses missions s'exercent en forte collaboration avec les missions de G. Zissis. Ils se réunissent mensuellement via un comité stratégique des RI, composé de différents acteurs des RI et d'un représentant de toutes les composantes de l'UT3.

Par ailleurs, il indique qu'un outil numérique est en cours de déploiement pour établir des cartographies, et avoir une meilleure traçabilité des actions.

Il mentionne ensuite les actions spécifiques en mobilités dont le détail est accessible via le lien suivant :

[https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-2-presentation-vpd-f-gamboa\\_1673356815101-pdf](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-2-presentation-vpd-f-gamboa_1673356815101-pdf)

**S. Lacombe** souhaite savoir si des programmes « Pause » en dehors de ceux de l'Ukraine mentionnés dans le diaporama ont été déposés.

**F. Gamboa** explique, en effet, que d'autres programmes « Pause » ont été déposés, notamment en Syrie. Il y a la possibilité, au cas par cas, d'examiner des candidatures afin de voir si l'établissement peut apporter un cofinancement.

#### ➤ **Pierre Gourdy, chargé de mission sur les liens avec la recherche clinique**

**P. Gourdy** revient sur le cadre de sa mission, dont l'objectif est de renforcer les liens entre l'UT3 et le CHU par une meilleure communication et coordination. En effet, il est constaté un déficit de coopération dans la démarche de la recherche clinique du site toulousain, en particulier avec l'ensemble des compétences au sein de l'UT3, dans les domaines tels que la technologie, la biologie...

L'enjeu consiste à renforcer ce partenariat et à mieux valoriser le potentiel du site.

La présentation détaillée est accessible via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-2-presentation-cdm-p-gourdy\\_1673358239087-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-2-presentation-cdm-p-gourdy_1673358239087-pptx)

**I. Berry** remercie P. Gourdy pour sa présentation et tient à souligner que tout le volet responsabilité et propriété intellectuelle est à éclaircir. Elle revient sur l'intelligence artificielle et le projet ANITI 2, avec la nécessité absolue d'une communication entre les différents organismes (Inserm, CNRS...), l'oncopole, l'université et le CHU.

### **Point 3 – Présentation d'une structure de recherche Institut de pharmacologie et biologie structurale (IPBS) Olivier Neyrolles (information)**

**Olivier Neyrolles**, directeur de l'IPBS, présente le laboratoire. Il s'agit d'une unité de recherche qui fait partie de la structure fédérative de recherche : Biologie et Biotechnologie pour la Santé (B2S).

L'IPBS compte environ 240 personnels : 75 chercheurs et enseignants chercheurs, 64 ITA/BIATSS et 103 non-permanents (chercheurs et ingénieurs contractuels, doctorants, M2R).

Cette unité effectue un travail de recherche sur le cancer, les maladies infectieuses et inflammatoires. Elle comprend 16 équipes de recherche et 4 plateformes technologiques. Elle est très impliquée dans l'industrie et la valorisation de leur résultat via des partenariats avec des laboratoires de chimie du site toulousain, la Satt (Société d'Accélération du Transfert de Technologies), les hôpitaux de Toulouse, la faculté de pharmacie et l'IUCT (Institut universitaire du cancer de Toulouse).

**J.-P. Jessel** relève une grosse activité partenariale aussi à l'international.

Diaporama de présentation accessible via le lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-5-presentation-ipbs-olivier-neyrolles\\_1673358334974-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-5-presentation-ipbs-olivier-neyrolles_1673358334974-pptx)

### **Point 4 – Changement d'appellation du LGCO qui devient le LGTO – Éric Rémy (délibération)**

**Éric Rémy**, directeur du LGCO, explique qu'une meilleure visibilité était une des préconisations de l'Hcéres lors de la dernière évaluation de l'unité. Il s'agit en effet d'une cohérence qui inscrit le laboratoire dans la durée.

**I. Berry** approuve totalement cette décision et considère que ce changement clarifie les missions de l'unité.

**J.-P. Jessel** soumet au vote des conseillers le changement d'appellation du LGCO : Laboratoire Gouvernance et Contrôle Organisationnel qui devient le LGTO : Laboratoire de Gestion et des Transitions Organisationnelles.

Les conseillers approuvent à l'unanimité par 28 voix « pour ».

### **Point 5 – Proposition d'ajout de spécialité de doctorat ou de label « Cancer, Aging and Rejuvenation graduate school » pour les écoles doctorales BSB, GEETS, MITT (délibération)**

Présence de Philippe Valet, directeur de l'école universitaire de recherche (EUR) CARE qui concerne de nombreux laboratoires notamment dans le domaine de la biologie. Cette EUR est affiliée à plusieurs écoles doctorales : BSB, GEETS, MITT et SDM.

**P. Valet** explique que la commission scientifique de l'EUR a soumis l'idée de mettre en place une spécialité « CARE » sur le diplôme des doctorants, qui permettrait d'identifier cette formation. En effet, cette mention apporterait un véritable avantage pour l'identification et la valorisation des jeunes docteurs à l'international.

**I. Berry** précise que le terme « spécialité » est apporté sur un diplôme disciplinaire et est règlementé par une décision nationale ministérielle. Il s'agit plutôt dans ce cas, de l'ajout d'un label.

**J.-P. Jessel** comprend la démarche qu'il trouve très positive au niveau de l'affichage, cependant il ne peut s'agir que d'un label.

**P. Valet** explique que cet affichage doit être inscrit sur un document officiel pour ces doctorants à qui l'on demande un important travail supplémentaire (workshops, stages à l'étranger...) durant leur thèse.

**J.-P. Jessel propose aux conseillers de se prononcer en faveur d'un label CARE mentionné sur le diplôme du doctorant.**

**La commission de la recherche approuve à l'unanimité par 28 voix « pour », l'ajout du label « Cancer, Aging and Rejuvenation Graduate School » pour les écoles doctorales BSB, GEETS et MITT.**

**Point 6 – Demande de soutien financier de la direction de la communication UT3 pour une nouvelle édition de « Sciences en bulles » - Marie Lemaire et Valentin Euvrard (délibération)**

**Valentin Euvrard**, chargé de communication scientifique de l'université explique que le dispositif « Sciences en bulles » s'inscrit dans le cadre de la fête de la science. Il s'agit d'une bande dessinée qui est éditée chaque année en 75 000 exemplaires et diffusée gratuitement au public partout en France où se déroule la fête de la science.

10 doctorants sont sélectionnés chaque année afin de valoriser leurs travaux de recherche sous forme de bande dessinée.

Il indique que le thème pour 2023 est le suivant : « sport et science », avec une forte volonté du Ministère de mettre en avant la valorisation de la recherche interdisciplinaire.

L'idée de ce dispositif consiste à sensibiliser les doctorants à la médiation scientifique et à présenter la recherche sous un angle original avec des thématiques diversifiés, sous forme de bande dessinée facile à lire et ludique.

L'université fédérale a diffusé un appel à candidature en novembre dernier, et V. Euvrard s'est proposé afin de porter le projet auprès de l'université. Il a reçu deux candidatures de doctorants qu'il a soumis au Ministère. Il indique que dans la mesure où une candidature est sélectionnée, l'université doit s'engager financièrement à accompagner ce doctorant sur différentes dates avec des déplacements au ministère de la recherche à Paris pour présenter le dispositif et découvrir les autres lauréats. Il y a également des déplacements locaux dans des librairies pendant la fête de la science en octobre 2023.

Il présente un budget prévisionnel pour l'édition 2023 dans l'hypothèse de la sélection d'un des doctorants. Présentation et budget prévisionnel accessibles via lien suivant : [https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-6-demande-soutien-financier-sciences-en-bulles\\_1673358458510-pptx](https://intranet.ups-tlse.fr/medias/fichier/point-6-demande-soutien-financier-sciences-en-bulles_1673358458510-pptx)

La demande de soutien financier auprès de la commission de la recherche s'élève à un montant total de 2 000 €.

**K. Groenen Serrano** trouve cette initiative très intéressante et souhaite savoir s'il est fait appel à un professionnel de la bande dessinée pour ce travail.

**V. Euvrard** précise que le dessinateur est sélectionné par le Ministère de l'enseignement et de la recherche. L'université vient uniquement en accompagnement du doctorant sur ses rendez-vous à Paris et l'aide à vulgariser. Il souligne qu'après avoir vu les deux dossiers des doctorants, il les considère déjà bien aboutis.

**Robin Baurès** demande comment s'est déroulé l'appel à candidature.

**V. Euvrard** explique qu'il anime un réseau de correspondants de recherche et de communication sur la recherche au niveau du campus. Ce réseau comprend un correspondant pour chaque unité de recherche qui a la gestion de la communication au sein de sa structure. C'est donc vers ce réseau que l'appel à candidatures a été diffusé.

**C. Mingotaud** considère qu'il serait intéressant qu'une version numérique soit disponible pour tous afin de faire connaître cette excellente initiative à l'ensemble des structures de recherche.

**V. Euvrard** approuve et en prend note.

**J.-P. Jessel soumet au vote des conseillers l'attribution d'une subvention de 2 000 € pour l'édition 2023 de « Sciences en bulles » sous réserve de la sélection d'un des deux doctorants de l'UT3.**

**Les conseillers approuvent, à l'unanimité par 28 voix « pour ».**

L'ordre du jour étant épuisé la séance se termine à 12h00